



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 125176

Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation actuelle de Pôle emploi. Issu de la fusion entre l'ANPE et des Assedic, le Pôle emploi a été créé en 2008 dans une logique de simplification en mettant en place un opérateur unique. Ce nouvel organisme se voit confier différentes missions telles que le versement des allocations, l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi. La création de ce référent unique est une initiative pertinente. Pourtant, le bilan semble très mitigé. C'est un défaut de communication qui est avant tout déploré, tout comme le manque de formation du personnel et le manque de relations avec le monde de l'entreprise. Il lui demande donc si la nomination du nouveau directeur permettra de mettre en place une nouvelle stratégie qui permettrait de résoudre les problèmes constatés et de réinsérer rapidement les demandeur d'emploi sur le marché du travail.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125176

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13512

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)